BUDGET PRINCIPAL 2023 - INVESTISSEMENT

La section d'investissement contient les dépenses qui vont augmenter la valeur du patrimoine communal.

Montant global de la section d'investissement :

974 869,00 €



■ bâtiment rue du bourg

déficit antérieur reporté

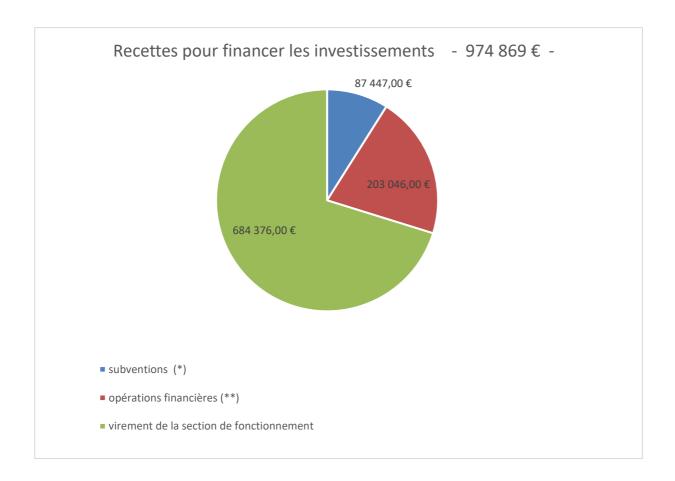
■ aménagements de sites et infrastructures (*)

aménagements de bâtiments (**)
achat de matériel d'investissement (***)

(*) aménagements de sites et infrastrutures : fin travaux chemin piéton route de chalon, participations aux syndicats pour les extensions de réseaux et l'éclairage public, travaux forestiers, signalisation routière, aménagement intersection les Peaucoups, berge Etang de Colnand

■ opérations financières et remboursement de la dette (154 180 € capital remboursé)

- (**) aménagements de bâtiments : aménagement étage mairie, travaux écoles, bacs récupérateurs d'eau à l'atelier, réhabilitation sanitaires les Tilleuls, suite serrures sécurisées sur ensemble des bâtiments
- (***) matériel d'investissement : matériel pour service technique, mobilier + écran interactif + ordinateur pour classe école élémentaire supplémentaire, mobilier salle du conseil, matériel divers, ouvrages bibliothèque.



- (*) Subventions du Conseil Départemental de Saône et Loire : 4 310 € pour bacs récupérateurs d'eau. Etat DETR 2022 : 22 379 pour chemin piétonnier rte de Chalon. Etat/Europe : 42 158 € pour desserte forestière Colnand. Région pour mise en accessibilité arrêt bus "Collège" : 16 600 €
- (**) les opérations financières sont constituées du Fond de compensation de la TVA, du produit des cessions (terrain pour maison Age et Vie), des amortissements de subventions d'équipement versées, des recettes de la taxe d'aménagement.